**Projet DEAR 1Planet4All**

**Informations Appel à projets – Associations sportives**

**A – Résumé**

**"1Planet4All"** est un projet financé par l’Union Européenne, centré sur **la sensibilisation et mobilisation des jeunes (15-35 ans) au changement climatique**. Ce projet est mis en œuvre dans 12 États de l'UE par 14 organisations partenaires, et durera de 2020 à 2023.

Ses objectifs sont les suivants :

* Améliorer la compréhension des jeunes du changement climatique et de son impact ;
* Inspirer, former et renforcer les capacités des jeunes leaders pour qu'ils deviennent des agents du changement ;
* Soutenir les jeunes européens pour qu'ils développent des idées et mesures concrètes.

**ACTED** est une des deux organisations partenaires actives en France, avec son organisation-sœur Convergences. A travers ses actions dans le cadre du projet, ACTED ambitionne **d’atteindre plus d’1 million de jeunes en France.** Ces actions s’inscrivent dans la stratégie générale d’ACTED intitulée : 3Zero : Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté pour atteindre les Objectifs de développement durable de l’ONU.

Dans ce cadre, ACTED met en place différentes activités de **communication**, **d’évènementiel**, et **d’accompagnement** des jeunes pour atteindre ces objectifs.

Cette dernière activité concerne plus spécifiquement l’octroi de bourses à des associations sportives qui fait l’objet de cet appel à projets. ACTED prévoit d’octroyer 10 bourses à hauteur de 2000€ à 10 associations sportives, à travers différentes régions de France.

Il s’agit d’offrir aux associations sportives, l’opportunité de bénéficier d’un appui financier ainsi que logistique et opérationnel de la part d’ACTED pour leur permettre de mener à bien leurs propres initiatives en faveur de l’environnement.

L’objectif est d’encourager les jeunes sportifs, membres des associations sportives, à devenir des citoyens actifs à travers des actions portant sur le sport et le changement climatique. Cela s’inscrit dans le troisième résultat recherché du projet 1Planet4All : **soutenir les jeunes européens pour qu'ils développent des idées et mesures concrètes.**

**B – Que recherchons-nous ?**

Nous cherchons à financer et accompagner 10 projets en faveur de l’environnement et du climat mené par des associations sportives à travers toute la France. Pour être éligibles, ces associations sportives doivent offrir une pratique sportive à des jeunes entre 15 et 35 ans. Les groupes de jeunes sportifs peuvent être féminins, masculins ou mixtes.

Parmi les critères de sélection, nous nous baserons principalement sur :

* La pertinence du projet dans le cadre du projet 1Planet4All et la contribution à la réalisation des objectifs principaux du projet (cités en Section A), y compris sur le nombre de jeunes atteints (directement ou indirectement) – a minima 60 jeunes par projet. Il est à noter que ce nombre concerne à la fois les personnes touchées par des activités en présentiel, mais aussi toutes celles touchées par des actions de communication en ligne (par exemple sur les réseaux sociaux).
* L’effet multiplicateur, c’est-à-dire la disposition du projet à atteindre le maximum de personnes, surtout les jeunes âgés entre 15 et 35 ans, ainsi que la possibilité d’être éventuellement reproduit dans d’autres contextes et territoires.
* La pertinence vis-à-vis des communautés locales, c’est-à-dire comment le projet s’inscrit dans le contexte environnemental et sociétal local.

Des éléments tels que la prise en considération d’aspects liés au genre et aux droits humains, seront également considérés comme une forte valeur ajoutée.

En ce qui concerne le type d’actions envisagées, il s’agirait avant tout d’actions visant à impliquer la communauté locale de l’association sportive dans ses actions sur des enjeux spécifiques liés au climat.

Quelques exemples d’initiatives que nous souhaiterions soutenir sont listés ci-dessous (à titre indicatif) : des projets liés à la plantation d'arbres, l’organisation d’expositions, de conférences, d’ateliers, de lectures, de visites d'échange, ou le développement d’initiatives pilotes.

Cette liste est non-exhaustive et son objectif est seulement d’inspirer les candidats et candidates dans leurs réflexions de création de projets. Nous encourageons la créativité et l’innovation.

Des projets déjà en cours à la date de l’appel à projet sont éligibles à candidater, dans le cas où la bourse proposée par 1Planet4All permet de renforcer et développer ces activités préexistantes. Une attention particulière sera portée sur les synergies développées avec d’autres initiatives mises en place par l’association.

**C – Montant de la subvention**

Nous proposons un montant équivalent à 2000€ par initiative proposée à chacune des 10 associations sportives à travers la France. La proposition de projet devrait donc être égale à 2000€.

**D – Qui peut postuler ?**

La bourse sera distribuée à une entité légale, c’est pourquoi les postulants doivent faire partie d’une association sportive loi 1901 ou un centre de formation. La candidature doit être effectuée par l’association elle-même, et si elle est sélectionnée, la bourse lui sera ensuite distribuée.

Les bourses ne peuvent donc être attribuées à des individus.

Cependant, nous recherchons des actions développées à l’initiative de, et menées principalement par, les jeunes sportifs, avec le soutien des associations elles-mêmes. L’association postulante devrait donc pouvoir démontrer que le projet est porté par un groupe de jeunes, inscrits dans l’association.

L’association sportive devrait être basée en France et ne pas déjà bénéficier d’une subvention dans le cadre d’un programme DEAR (*Development Education and Awareness Raising*) de la Commission Européenne.

L’association sélectionnée devra s’engager à signer un contrat avec ACTED pour formaliser l’octroi de la subvention et ses modalités.

**E – Localisation**

Cet appel à projet est lancé au niveau national français, nous acceptons donc des candidatures de toutes les régions de France, y compris des DOM-TOM. ACTED cherchera à conserver une certaine diversité géographique lors de la sélection des projets soutenus.

Cependant il est attendu que chaque initiative soit menée au niveau local par l’association postulante (par exemple au niveau de sa ville, son département, ou sa région), pour renforcer les capacités et actions menées dans son environnement.

**F – Dates et durée**

- Ouverture aux offres : dès maintenant

- Revue des candidatures et sélection : au fur et à mesure de la réception des candidatures

- Annonce des lauréats : au fur et à mesure de la réception des candidatures

- Mise en œuvre des activités : de septembre 2022 à mi-décembre 2022

- Envoi des documents à ACTED pour le compte rendu du projet : d’ici début janvier 2023

- Durée maximale du projet : 3.5 mois

**G – Paiements**

Les paiements seront réalisés en trois temps :

* Un premier paiement en début de projet 2022, représentant 50% du montant total
* Un deuxième paiement au milieu du projet, de 40% du montant total
* Un troisième et dernier paiement en fin de projet après l’acceptation du rapport final

**H – Comment postuler ?**

Si vous souhaitez proposer votre projet à l’appel, voici la liste des documents à remplir :

Obligatoire :

* Formulaire de candidature pour l’appel à projet
* Budget
* Planning des activités
* Documents liés à l’agrément de l’organisation :
  + Statuts de l’association
  + Récépissé d’enregistrement auprès de la préfecture
  + Numéro SIRENE/SIRET

Optionnel :

* Planning de communication

Ces documents seront à envoyer par courriel sur l’adresse suivante : [1planet4all@acted.org](mailto:1planet4all@acted.org)

Si vous avez des questions en amont de l’envoi du dossier, vous pouvez nous adresser un courriel sur cette même adresse. Nous transmettrons alors un document reprenant toutes les questions à tous les postulants en amont de la clôture de l’appel à projets.

**I – Procédure d’évaluation**

La procédure d’évaluation sera effectuée par l’équipe projet 1Planet4All ainsi que par des représentants du département Gestion des Subventions d’ACTED.

Comme mentionné, la sélection sera principalement sur les points suivants :

* La pertinence du projet dans le cadre du projet 1Planet4All ayant des conditions de suivi et d’évaluation pertinents pour évaluer l’efficacité du projet ;
* La contribution à la réalisation des objectifs principaux du projet (cités en Section A) ;
* L’effet multiplicateur au sein des groupes cibles, c’est-à-dire la disposition du projet à atteindre le maximum de personnes ;
* La pertinence vis-à-vis des communautés locales, c’est-à-dire comment le projet s’inscrit dans le contexte environnemental et sociétal local.

Une attention particulière sera apportée à la créativité et l’innovation ainsi que l’intégration des priorités environnementales du contexte local.

**J – Coûts éligibles**

Coûts RH : par exemple, la compensation d’une partie des coûts RH du personnel encadrant l’initiative (qui doit avoir un contrat de travail avec l’organisation lauréate, à fournir dans ce cas).

Equipement : par exemple, l’achat d’équipement informatique ou de logiciel.

Déplacements : par exemple, la location de véhicules, couverture des frais de transports et d’hébergement engendrés par l’activité (par exemple : rembourser le trajet à un formateur pour sa facilitation d’un atelier/évènement).

Autres coûts : par exemple production de matériel d’information ou sensibilisation, frais de diffusion du matériel, achat d’outils non-informatiques nécessaires à la mise en place de l’activité, rémunération d’experts externes (e.g. formateur, conférencier, etc.), frais de location de salle, etc.

**K – Rapports narratif et financier**

Des rapports narratifs et financiers devront être envoyés à l’adresse [1planet4all@acted.org](mailto:1planet4all@acted.org)

**J – Autre**

Pour toute documentation ou action de communication interne et externe, le drapeau de l’Union Européenne ainsi que la mention : « *Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité d'ACTED et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne* », devrait être clairement mentionné. Les conditions de visibilité de l'Union Européenne fait partie des documents annexes à l’appel à projet.

**Liste des annexes**

* Formulaire de candidature
* Un modèle du budget
* Un modèle du planning

**Liste de pièces à fournir**

Formulaire de candidature dûment rempli et signé

Budget dûment rempli et signé

Planning des activités clairement détaillé

Documents liés à l’agrément de l’organisation :

* Statuts de l’association
* Récépissé d’enregistrement auprès de la préfecture
* N° de SIREN/SIRET